

# AntiPAUVRETE

MAG

Magazine d'EAPN – Réseau européen anti-pauvreté

NO. 139 | 2013

II, 2013

[www.eapn.eu](http://www.eapn.eu)

## Etats-providence et Démocratie : De la réalité à l'utopie ?

### Sauvegarder le “bien-être de tous” : maintenant ou jamais



#### La protection sociale, un idéal commun ?

Qu'arrive-t-il à nos systèmes de protection sociale et quelles sont les alternatives ? par Francine Mestrum, coordinatrice de Global Social Justice

#### Les coups portés aux systèmes de protection sociale dans les pays soumis à la Troïka

Les cas grec, irlandais, portugais et roumain

Quel modèle pour l'Etat Providence  
en **France** ?

L'aide sociale au **Royaume-Uni** après la crise

La protection sociale en **Macédoine**,  
pays candidat à l'Union européenne

Quel futur pour l'Etat-providence ?

La Fédération syndicale européenne  
des services publics (**FSESP**),  
**Caritas** et le Bureau International  
du Travail (**BIT**) s'expriment



## États-providence, de la réalité à l'utopie ?

PAR BARBARA HELFFERICH, DIRECTRICE D'EAPN

J'ai ouvert ce matin *The Independent*, qui cite de nouvelles recherches établissant que les personnes les plus pauvres en Grande-Bretagne ont été touchées de manière disproportionnée par la crise financière et que les récentes coupes sombres effectuées dans les allocations sociales ont encore accéléré la hausse des niveaux d'inégalités. Mais la Grande-Bretagne n'est pas le seul pays européen où le démantèlement de l'Etat providence a fait plonger des centaines de milliers d'adultes et d'enfants dans la pauvreté. Les Etats européens, autrefois considérés comme des modèles de systèmes complets de protection sociale, n'ont désormais plus de quoi s'enorgueillir à cet égard. Et à mesure que l'on restreint encore les filets de sécurité sociale, le nombre de personnes tombant dans la pauvreté et dans l'extrême pauvreté ne va cesser d'augmenter.

Ce qui arrive à nos systèmes de protection sociale, à la notion-même d'État-providence, est un choix politique. En accord avec les mesures d'austérité tel qu'elles ont été poursuivies, la destruction des États-providence est une conséquence directe du choix singulier de donner la priorité aux marchés, au détriment des personnes. Ce choix n'est pas nouveau, la crise n'a pas eu lieu parce que les Etats-providence sont devenus « insoutenables ». L'États-providence a émergé avec la croyance et la connaissance que les sociétés plus égalitaires font et vont mieux à tous égards. Réalité que les dirigeants politiques ont décidé d'ignorer cette réalité quand ils ont répondu à la crise, par un « il n'y a pas d'autre choix » et par des mesures d'austérité rivées sur la croissance. Au détriment des personnes, des sociétés et même des économies. La crise économique et financière et la réponse politique à celle-ci a provoqué une crise sociale sans précédent, faisant grimper les taux d'inégalités, de pauvreté et d'exclusion sociale à des sommets. Il est temps de repenser nos systèmes de marché, la façon dont ils fonctionnent et la façon dont ils servent seuls les intérêts d'une minorité, sans égard aucun pour le bien-être et au détriment du plus grand nombre. Il faut redéfinir les fondements-mêmes de notre système économique, de telle sorte qu'il soit juste, à la fois socialement et pour l'environnement, et qu'il permette à l'Etat-providence du 21<sup>e</sup> siècle de se développer.

## Sommaire

La protection sociale, un idéal commun ?	03
Les coups portés aux systèmes de protection sociale dans les pays soumis à la Troïka	04
Quel modèle pour l'Etat Providence en France ?	05
La protection sociale dans un pays candidat à l'adhésion à l'UE	06
L'aide sociale au Royaume-Uni après la crise	07
Un changement est possible, pour autant que l'UE le veuille	09
Le rôle de l'UE : de la théorie à la pratique, il est temps de pratiquer ce que l'on prêche!	10
Une protection sociale de base pour tous est possible quasiment partout	11

### Remerciements photographiques

**Page de couverture et p.4 :** Alter Summit 2013, Athènes © Amana Ferro; **p.5 :** © FNARS; 11<sup>e</sup> Rencontre européenne de Personnes en situation de pauvreté, Bruxelles, 2013 © Commission européenne; **p.7 :** Délégation de Macédoine à la 12<sup>e</sup> Rencontre de Personnes en situation de pauvreté, Bruxelles, 2013 © Rebecca Lee; **p.8 :** Manifestation dans le Derbyshire, 2011 © Derbyshire Unemployed Workers' Centres; London Gated Community, 2010 © Manuel.A.69; **p.9 :** Alter Summit 2013, Athènes © Amana Ferro; **p.10 :** Enfants © UNICEFSWZ2011 John McConnico; **p.11 :** Délégation slovaque à la 12<sup>e</sup> Rencontre de Personnes en situation de pauvreté, Bruxelles, 2013 © Rebecca Lee; **p.12 :** Photos fournies par les vainqueurs du Prix EAPN.



### AntiPOVERTYMAG

Magazine d'EAPN – Réseau européen anti-pauvreté  
N°139, II, 2013

Éditeur responsable : Barbara Helfferich

Responsable de publication : Nellie Epinat

Avec la contribution de : Sian Jones, Rebecca Lee, Leticia Gomez

Square de Meeûs 18, 1050 Bruxelles

Tél : +32 2 226 58 50, Fax: +32 2 226 58 69

[team@eapn.eu](mailto:team@eapn.eu) – [www.eapn.eu](http://www.eapn.eu)



Cette publication a reçu le soutien financier de la Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne par le biais du Programme communautaire européen pour l'emploi et la solidarité sociale PROGRESS (2007–2013).

Pour de plus amples informations, consultez :

<http://ec.europa.eu/social/home.jsp?langId=fr>

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion ou les positions de la Commission européenne.

# La protection sociale, un idéal commun ?

## Qu'arrive-t-il à nos systèmes de protection sociale et quelles sont les alternatives ?



PAR FRANCINE MESTRUM<sup>1</sup>, COORDINATRICE DE GLOBAL SOCIAL JUSTICE

*« Les politiques visant à réduire la pauvreté ne sont pas envisagées dans leur capacité à compléter ou à élargir les systèmes de protection sociale existants, mais plutôt comme une alternative à ces systèmes. Les stratégies de lutte contre la pauvreté, proposées actuellement, reposent sur des réformes macro-économiques structurelles dont le propos est de générer de la croissance ».*

### 1990: les politiques de lutte contre la pauvreté portent leurs premiers coups aux Etats-providence

Lorsqu'en 1990, la Banque Mondiale présente ses propositions en matière de lutte contre la pauvreté, peu de commentateurs ont compris que celles-ci amorçaient de graves atteintes aux Etats-providence, notamment en Europe occidentale.

De manière générale, les organisations de développement voyaient dans la réduction de la pauvreté « le visage humain de la mondialisation », pensant que les organisations internationales allaient enfin tenir compte des véritables besoins sociaux de la majorité des personnes vivant dans les pays pauvres.

Dix ans plus tard, cette première impression était confirmée par l'adoption, par les Nations Unies, des « objectifs du millénaire pour le développement ».

Toutefois, une analyse approfondie des documents publiés l'époque par la Banque Mondiale et par les Nations Unies révèle un autre objectif sous-jacent : les politiques de réduction de la pauvreté n'étaient pas envisagées dans leur capacité à compléter ou à élargir les systèmes de protection sociale, mais plutôt comme une alternative à ces systèmes. La protection sociale, disait-on, n'était pas une des missions principales de l'état. En outre, les stratégies de lutte contre la pauvreté proposées reposaient sur des réformes macro-économiques structurelles dont l'objectif était plus de croissance. Les politiques sociales, à l'exception des politiques de l'éducation et de la santé, étaient exclues des programmes.

Au sein de l'union européenne, c'est à la fin des années 1980 qu'on a entendu les premiers appels à la « modernisation » des systèmes de protection sociale. Si, jusqu'à cette date, la Commission européenne avait revendiqué plus de compétences sociales, elle a commencé à envisager pour la première fois des questions comme la pérennité fiscale des systèmes de protection sociale ou leur compatibilité avec le marché intérieur. Le Président de la Commission, Jacques Delors, et les syndicats avaient perdu la bataille pour une véritable « dimension sociale ». C'est à la lumière de la crise actuelle qu'apparaissent les conséquences sociales dramatiques de ce revirement néolibéral. Si le premier objectif du millénaire pour le développement (faire diminuer de moitié la grande pauvreté d'ici à 2015) est atteint, ce sera uniquement grâce à la Chine. La pauvreté n'a diminué qu'en Amérique latine, qui s'est dotée de politiques sociales. En Afrique sub-saharienne, elle se maintient à des sommets alarmants. Partout dans le monde, les inégalités

vont croissant. La tendance n'est plus l'apanage des seuls pays du tiers monde : les systèmes de protection sociale européens sont également sous la menace des restrictions budgétaires.

### Des nouvelles propositions pour la protection sociale ?

Il peut paraître surprenant que ce soit à ce même moment que les organisations internationales formulent de nouvelles propositions pour la « protection sociale » et que la Commission européenne décide de mettre l'accent sur « les investissements sociaux ».

Si l'on peut saluer cet abandon d'un objectif pur de réduction de la pauvreté, posons-nous la question : que contiennent exactement ces nouvelles propositions ?

Elles pourraient toutes contribuer à une meilleure protection et à plus de sécurité économique et sociale pour les personnes et les sociétés, mais souffrent d'une même faille constitutive : leur objectif premier n'est pas de protéger les populations, mais de stimuler la croissance. Bien qu'elles reposent sur les droits humains, leur préoccupation principale reste une économie productive et le bon fonctionnement du marché.

Néanmoins, force est d'admettre l'utilité possible de ces propositions qui permettent de repenser en profondeur nos systèmes de protection sociale et de réfléchir sérieusement au type de protection des personnes que nous souhaitons et dont nous avons besoin.

### Quatre principes pour des sociétés plus saines

Les systèmes de protection sociale ne peuvent jamais être le fruit de procédures descendantes. Ils doivent s'inspirer d'exigences sociales et être le fruit de négociations menées avec l'ensemble des parties prenantes de la société.

Toutefois, l'expérience acquise par les Etats-providence en Europe et les politiques de réduction de la pauvreté menées dans les pays du tiers monde confirment la pertinence de certains principes et valeurs à promouvoir.

Citons en premier lieu l'universalité. La pauvreté est une problématique sociale, qui ne concerne pas uniquement les personnes pauvres, mais la société dans son entièreté. Voilà pourquoi il faut abandonner des mécanismes de ciblage qui, outre leur caractère stigmatisant, revêtent des coûts administratifs trop

élevés. Nous savons que les systèmes destinés aux pauvres deviennent inévitablement des systèmes appauvris.

Il s'agit ensuite de la citoyenneté basée sur l'égalité. En d'autres termes, toutes les personnes jouissent des mêmes droits, indépendamment de leur nationalité. Les prestations sociales devraient reposer sur une citoyenneté de résidence.

Le troisième principe est celui de la dé-marchandisation : les services d'intérêt général, nécessaires à l'ensemble des citoyens, ne peuvent être soumis aux lois du marché. Si cela ne signifie nullement que l'état doit offrir tous les services, il doit, pour le moins, les réglementer et garantir leur accès universel.

Le quatrième et dernier principe est celui de la solidarité organique en vertu duquel il faut voir au-delà des familles, des communautés et des pays. Les mécanismes de solidarité s'appliquent aussi aux personnes que nous ne connaissons pas au niveau national et mondial.

### « Les biens sociaux », au cœur des alternatives durables

La protection sociale, si elle s'inspire des nouvelles propositions, devra être très large. Si nous voulons faire de la lutte contre la pauvreté un problème sociétal, il faut envisager toute la société et garantir une protection d'ensemble. Ainsi, et seulement ainsi, pourrons-nous mettre un terme aux processus d'appauvrissement et, en conséquence, éradiquer la pauvreté.

Cela signifie qu'une protection sociale idéale englobe les assurances sociales et l'aide sociale, les droits du travail, les services d'intérêt général, ainsi que les droits environnementaux.

Un terme synthétise ces concepts : « les biens sociaux communs », dont le contenu concret dépendra du contexte et des besoins locaux. Il pourrait donner naissance à un véritable agenda commun à tous les mouvements sociaux, y compris en dehors de l'Europe.

Ensuite, la protection sociale pourrait devenir un idéal commun, au-delà de l'objectif de réduction de la pauvreté : un véritable programme pour le changement.

1) Francine Mestrum est docteure en sciences sociales. Elle est chercheuse-militante active dans le domaine du développement social, de la mondialisation, de la pauvreté et des inégalités. Elle coordonne le réseau mondial Global Social Justice. Pour plus de détails sur les idées formulées dans cette contribution, surfez dans la rubrique « recherche » du site [www.globalsocialjustice.eu](http://www.globalsocialjustice.eu)

# Les coups portés aux systèmes de protection sociale dans les pays soumis à la Troïka

## Les cas grec, irlandais, portugais et roumain

PAR KATHERINE DUFFY, EAPN ROYAUME-UNI ET AMANA FERRO, EAPN

Dès le début de la crise économique, certains pays européens, qui éprouvaient les plus grandes difficultés à équilibrer leurs budgets, ont été obligés de solliciter une aide financière externe. Ces pays ont été « renfloués » par un trio d'institutions (la Commission européenne, le Fonds monétaire international et la Banque centrale européenne) connu sous le nom de « Troïka ». Les pays qui n'appartiennent pas à la zone euro ne bénéficient pas de l'aide de la BCE. Leurs gouvernements ont signé avec les institutions donatrices un protocole d'accord qui énumère les mesures à prendre pour redresser les finances publiques tout en réduisant la dette et les déficits. La plupart du temps, ces mesures sont la cause de plus de pauvreté, d'exclusion et d'inégalités dans les pays concernés. En juillet 2012, EAPN a créé une task force chargée d'évaluer l'impact social du protocole d'accord sur quatre pays bénéficiaires de l'aide financière : la Grèce, l'Irlande, le Portugal et la Roumanie.

Un examen sommaire du protocole d'accord signé par ces pays montre que, pour réduire les déficits, les outils favoris sont les coupes dans les dépenses et « les réformes structurelles », notamment les privatisations et la déréglementation des marchés, au détriment d'une fiscalité progressive. En règle générale, les protocoles d'accord insistent sur les taxes à la consommation et une participation accrue des usagers aux coûts des services publics et du transport. Sont principalement concernées les personnes en situation de pauvreté qui constatent une chute brutale de leurs revenus. La justice fiscale devrait être au cœur de l'ensemble des mesures visant à protéger les personnes pauvres et vulnérables ainsi que les personnes à bas revenus. Le secteur public a vu ses effectifs et ses salaires diminuer de manière considérable; on constate également un net recul de la protection sociale de base et des services sociaux, pourtant très utiles. On assiste à des fermetures, des fusions et des réductions dans l'administration publique et dans des services publics aussi importants que les soins de santé, l'éducation ou l'aide sociale. Les protocoles d'accord du Portugal, de la Grèce et de la Roumanie prévoient tous des coupes et des fusions dans les administrations locales. Les changements sont plus mineurs en Irlande. Les agents de la fonction publique nationale ont subi des réductions de salaires, de pensions, d'heures de travail et une détérioration des conditions de travail. On a également observé une réduction du nombre d'employés permanents (quantité de personnel).

Des atteintes graves ont été portées aux systèmes de protection sociale; tous les pays analysés voyaient chuter le niveau de leurs indemnités pour personnes handicapées, de leurs pensions, de leurs allocations familiales, entre autres,

tandis que d'autres prestations disparaissaient purement et simplement. La durée maximale des prestations a été revue à la baisse et s'y est ajouté un durcissement de la conditionnalité. Les coupes opérées dans les services sociaux, principalement au niveau local, ont plus particulièrement touché les populations pauvres et vulnérables qui n'ont que peu, voire pas, d'alternatives et ne peuvent pas se permettre les frais de transport vers des services offerts dans des régions plus éloignées. En Grèce, si les services généraux subissaient des coupes s'élevant à 35 %, cela a principalement touché les personnes souffrant de maladie chronique, les seniors et les personnes ne possédant pas d'assurance. Il est fréquent que des coupes soient opérées dans les budgets relatifs aux médicaments ou que les tickets modérateurs soient augmentés. Si l'accès à un logement abordable pose problème partout en Europe, l'austérité budgétaire aggrave la problématique.

Les protocoles d'accord grec et portugais prévoient une privatisation des actifs de l'état ou une préparation à la privatisation via la libéralisation des marchés. En Grèce, les factures énergétiques ont augmenté de 25 %. Au Portugal, on envisage de privatiser le transporteur aérien national, une série d'opérateurs énergétiques et des activités d'assurance des banques régionales. Le protocole d'accord roumain contient des dispositions visant la déréglementation de l'énergie et du transport, avec notamment une augmentation des prix de l'énergie et la libéralisation du secteur marchand. Malgré un accord concernant un programme d'augmentation des prix des services publics et du transport libéralisés/privatisés, le protocole d'accord ne prévoit rien de spécial pour protéger les personnes pauvres des effets négatifs de la privatisation et de la libéralisation.

En ce qui concerne les marchés de l'emploi, tous les protocoles d'accord prévoient des coupes budgétaires : coupes dans les salaires du secteur public, des changements dans le cadre des conventions collectives, un nivellement par le bas des salaires minimums et une déréglementation et flexibilisation accrues. En Grèce, le salaire minimum a diminué de 22 %, tandis qu'il est gelé, au Portugal pendant toute la période d'aide

d'urgence. Le protocole d'accord roumain mentionne explicitement des coupes dans les plus petits salaires minimums des jeunes. En Grèce et en Irlande, on a facilité les licenciements et les indemnités de départ ont été rabotées. Les mêmes mesures sont prévues au Portugal. Les quatre pays ont accepté la suppression des négociations collectives centralisées, surtout dans le secteur public. Il s'agit d'une véritable atteinte aux accords de partenariats sociaux.

Ce qui distingue les pays ayant signé un protocole d'accord, c'est l'ampleur et le rythme des coupes ainsi que la conditionnalité liée à leurs emprunts. On apporte une solution néolibérale à l'actuelle crise financière sans aucune responsabilité démocratique. Les gouvernements se trouvent pieds et mains liés face à la perte de leur souveraineté politique, économique et sociale. A l'inverse, dans d'autres pays, les gouvernements se sont servis des plans de sauvetage pour appliquer des mesures néolibérales et des politiques de rigueur plus sévères que ne l'exigeaient les créanciers.

Les effets dévastateurs de ces politiques apparaissent clairement. Dans tous les programmes d'austérité, ce sont les budgets de la protection sociale et des services publics qui paient le plus lourd tribut. Le pouvoir d'achat a chuté considérablement et la consommation interne est au point mort. La privatisation, la libéralisation et les changements dans les négociations collectives risquent de renforcer les inégalités. Aucune priorité, ou très peu, n'est accordée aux questions liées à la pauvreté relative ni à l'exclusion sociale. En Grèce et au Portugal, la multiplication des banques alimentaires prouve que la grande pauvreté et la pauvreté absolue vont croissant. Après quatre ans, on constate que, si les solutions apportées font mal, en plus elles ne marchent pas.

L'Union européenne s'est engagée à réduire le nombre de personnes en situation de pauvreté d'au moins vingt millions à l'horizon 2020. Toutefois, le modèle de croissance qu'elle impose aux pays en difficultés, par le biais d'instruments tels que le Two-Pack, le Six-Pack et le pacte fiscal, a l'effet inverse. Il nous faut une Europe sociale, inclusive, digne de confiance, maintenant !





# La protection sociale dans un pays candidat à l'adhésion à l'UE

## Les campagnes pour un revenu minimum décent de la plate-forme de lutte contre la pauvreté

PAR MILA CAROVSKA, PLATE-FORME MACÉDONIENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (MAPP)

### Le système de protection sociale macédonien : un modèle hybride

Le concept de « système de protection sociale » porte un sens différent d'un pays à l'autre.

En République de Macédoine, le système de protection sociale englobe les services et les prestations contributifs et non contributifs. La partie contributive du système s'appelle « assurance sociale » et comporte : l'assurance pension et l'assurance invalidité, l'assurance santé et l'assurance chômage. La partie non contributive, ou financée par l'impôt, s'appelle « protection sociale » et englobe l'aide sociale (aide sociale et financière, l'aide financière permanente, l'allocation pour les soins personnels, l'aide financière ponctuelle et l'aide en nature), la protection de l'enfance, l'aide à domicile et les soins non résidentiels ainsi que la prévention sociale.

Comme la plupart des anciens états socialistes, la Macédoine possède un modèle de protection sociale qui, s'il a gardé de nombreuses caractéristiques typiques du modèle yougoslave, en a modifié d'autres dans le droit fil de sa transformation en une nouvelle société démocratique. Le modèle a évolué vers un modèle hybride de protection qui, en règle générale, s'apparente au modèle social-démocrate des pays scandinaves. Toutefois, il est de plus en plus marqué par des éléments résiduels provenant du modèle libéral de protection sociale. Dans le cadre de ce modèle de protection sociale hybride, bien que les réformes visent à encourager une implication plus grande des institutions privées et non gouvernementales, la compétence reste entre les mains du gouvernement, surtout dès qu'il s'agit de l'offre de prestations en espèces et de services.

### Les réformes du système de protection sociale macédonien : l'impact des institutions financières internationales et des directives européennes

L'adhésion aux institutions internationales était censée accélérer la reconstruction et l'adaptation des cadres juridiques, des procédures et des démarches administratives aux normes internationales. Toutefois, les institutions financières internationales ont surtout eu pour impact sur la politique sociale macédonienne plus de coercition et de conditionnalité dans la définition des objectifs, des contenus et des instruments de la politique sociale nationale<sup>1</sup>.

Premièrement, les principales réformes sont teintées du processus d'intégration euro-

### Faits concernant la Macédoine :

- Plus de 30% de la population vit en situation de pauvreté
- Le revenu minimum en tant que filet de sécurité public : 35 euros par mois pour les 12 premiers mois; 50% de cette somme par la suite (2 euros par jour au cours de la première année; 1 euro ensuite) – Peut-on parler de revenu minimum ?
- 20 à 30% des mesures actives pour l'emploi sont absorbées par le groupe cible des personnes sans emploi
- Pas d'accès universel aux soins de santé
- Indice Gini : 28 en 1998; 43,2 en 2009
- Une discrimination systématique à l'encontre de certaines franges de la population existe toujours en Macédoine
  - Les Roms sont toujours victimes de discrimination en Macédoine
  - Les LGBT ne sont toujours pas reconnus dans les lois sur la non-discrimination
  - « L'égalité de chances entre les hommes et les femmes » laisse encore beaucoup à désirer
  - La violence à l'encontre des femmes n'est toujours pas reconnue comme obstacle à l'inclusion active des femmes dans la société
  - Les textes internationaux sur la protection contre la discrimination ne sont toujours pas considérés comme des documents devant être respectés et garantis pas le gouvernement
- Toujours pas de mode de communication directe entre le gouvernement et les groupes socialement exclus
- Pas de mécanisme participatif dans les processus décisionnels

péenne. De nombreux règlements et lois, récemment adoptés, s'inscrivent dans le droit fil des directives européennes. Si la plupart des directives européennes concernant le domaine de la protection sociale relèvent de « la législation non contraignante », elles ont été parfois observées à la lettre, sans même avoir été adaptées au contexte local. Par exemple, lorsque les réformes sont restrictives par nature, le gouvernement utilise trop souvent la rhétorique de l'intégration européenne pour justifier ses politiques et ses décisions ainsi que les changements et les modifications apportées aux lois, même lorsqu'elles n'ont rien à voir avec ce processus. La plupart du temps, les demandes d'harmonisation du droit macédonien avec la législation européenne sont interprétées comme des « obligations » pour la Macédoine, indépendamment des caractéristiques propres au pays. Ces exigences ne sont pas envisagées comme « des tentatives » que la Macédoine devraient entreprendre en fonction de ses caractéristiques. Toutefois, on garde le silence sur des initiatives positives extra-européennes, qui bénéficieraient pourtant du soutien de l'UE : le socle de protection sociale convenu par l'OIT en 2012, qui veut recadrer le processus de mise en place de systèmes de protection sociale adéquats.

### Participation et transparence : un goulot d'étranglement

La participation dans les processus d'élaboration des politiques et leur transparence figurent parmi les points faibles relevés par les parties prenantes nationales et internationales dans la définition des politiques en Macédoine. Elles préconisent des améliorations dans différents documents de recherche et d'évaluation. En effet, si les responsables politiques se sont pliés aux recommandations, ils ont d'abord tenté d'impliquer des parties tierces extérieures, dont la participation a été plus formelle que substantielle<sup>2</sup>.

Les réformes de la politique sociale en Macédoine n'ont toujours pas réussi à faire diminuer la pauvreté, même s'il s'agit d'une violation des droits humains.

### La plate-forme macédonienne de lutte contre la pauvreté et sa campagne pour un revenu minimum décent

La plate-forme macédonienne de lutte contre la pauvreté (la MAPP) a vu le jour en

1) Gerovska-Mitev, 2001, 2007.

2) Par exemple, la participation des ONG dans les processus d'élaboration des politiques et de planification stratégique du ministère du travail et de la politique sociale.

2012 grâce au projet « *consolider la participation citoyenne dans le processus législatif* », porté par l'Institut démocratique national (IDN). La MAPP participe à une initiative législative en vue « d'un revenu minimum décent en Macédoine ».

De novembre 2012 à mai 2013, plusieurs activités ont été organisées, notamment une campagne d'information publique sur le revenu minimum à laquelle les membres de la MAPP ont participé activement (participation à des groupes de réflexion et à des groupes composés de personnes en situation de pauvreté).

Dans le cadre des groupes de réflexion, la MAPP a défini des indicateurs relatifs à un revenu minimum adéquat, ainsi que le niveau d'adéquation permettant une vie décente. Ces indicateurs ont été présentés lors d'un débat public sur « le revenu minimum décent en Macédoine », le 15 février 2013. Le débat a souligné la nécessité de définir et d'introduire un revenu minimum dans le cadre de la politique sociale de la République de Macédoine.

En mai 2013, 4 formations régionales ont été organisées afin de renforcer les capacités des membres de la MAPP et d'encourager



plus de membres et de citoyens à soutenir l'introduction d'un revenu minimum décent en Macédoine.

A l'avenir, la MAPP va continuer à faire avancer l'idée de l'introduction d'un revenu mini-

mum décent en Macédoine en essayant de convaincre des parlementaires ainsi qu'un plus grand nombre de personnes en situation de pauvreté.

## L'aide sociale au Royaume-Uni après la crise

PAR WKATHERINE DUFFY ET PETER KELLY, EAPN ROYAUME-UNI

### Pauvreté et inégalité

Les niveaux d'inégalités de revenus au RU figurent parmi les plus élevés dans l'UE. Les 10% de la population les plus pauvres possèdent 1% du revenu national, tandis que les 10% les plus riches en détiennent 31%. La part des salaires dans la production ne cesse de chuter depuis les années 80, alors que les revenus et les avoirs du 1% le plus riche de la population se sont envolés. Si le pouvoir d'achat et les salaires stagnent depuis 2003, ils ont connu une chute vertigineuse pour les plus pauvres. A partir de la fin des années 80, sur fond de déréglementation financière, les ménages se sont endettés pour rattraper le niveau de vie des 50% les moins riches, ce qui a gonflé la crise financière. Depuis lors, nous avons assisté à une chute de 9% des revenus médians réels, qui ne devraient pas retrouver leur montant de départ avant 2020.

Le salaire minimum légal est nettement en-dessous du « salaire vital ». Dans certaines minorités ethniques, la pauvreté relative atteint 40%, soit le double de la moyenne nationale. Depuis 2005, les chiffres de la pauvreté infantile restent bloqués à 20% et on prévoit qu'ils passent à 25% d'ici 2020. Si le taux de chômage, à 8%, est inférieur à la moyenne européenne, il ne cesse d'augmenter malgré une diminution des salaires « réels », un marché du travail le plus

flexible en Europe et une chute marquée des flux migratoires nets. Parmi les jeunes, le chômage atteint 21% et le RU compte un des taux les plus élevés de jeunes qui ne suivent ni l'enseignement, ni aucune formation ou qui ne sont pas en emploi.

Depuis 2010, la récession et les budgets « d'austérité » de la coalition gouvernementale ont eu pour effet une forte augmentation de la pauvreté absolue et de la misère. En 2012, le sans-abrisme a grimpé de 18% et de nombreuses familles ont été logées dans des chambres meublées de type « bed and breakfast » pendant des périodes bien plus longues que les six semaines légales. Plus de 500.000 personnes ont demandé l'aide des banques alimentaires, notamment en raison des retards de versements des allocations sociales, des coupes sombres dans les budgets et de la faiblesse des revenus du travail.

### L'idéologie et la mutation sociale

L'Etat-providence de l'après seconde guerre mondiale poursuivait l'objectif d'une sécurité collective « du berceau jusqu'à la tombe ». Dans les années 1970, en raison de la crise mondiale causée par l'augmentation (de plus de 400%) des prix du pétrole, et de ses conséquences sur les revenus et les profits, le tissu social a lui-même connu une crise. Le gouvernement a subi l'influence de « l'Ecole de Chicago », un groupe d'économistes dont

le modèle se concentrait sur un marché libre chargé de fixer les prix, le contrôle de l'inflation par une politique monétaire et un état de plus en plus petit, de moins en moins actif, qui ne devait plus viser le plein emploi.

Les années 80 « thatchériennes » ont posé la question du « coût exagéré » de l'Etat-providence. Le RU a réagi au « vieillissement démographique » et aux « incitants pervers » en coupant le lien entre pensions d'état, indemnités de chômage et bénéfices des entreprises. Les prestations de chômage, par exemple, sont passées d'un niveau correspondant à 20% des revenus moyens à 10% de ceux-ci. Le mouvement s'est accompagné d'une vente massive du parc de logement municipal. En Angleterre, 1,77 millions de ménages étaient, en 2008, dans l'attente d'un logement social. Après la crise, le nombre de propriétaires de son propre logement a chuté de 71 à 65%, tandis que les propriétaires privés voyaient leur part du parc locatif augmenter de 42%. En 2012, la construction au RU a connu une baisse de 11%, pour descendre à un niveau record de 98.280 nouvelles constructions, dans un pays où l'on aurait besoin de 250.000 nouvelles constructions par an.

### Ne jamais gaspiller une bonne crise

C'est sous les gouvernements travaillistes (jusqu'en 2010) que l'éducation et le départe-

ment national de la santé (National Health Service - NHS) bénéficiaient d'un meilleur financement. Au lieu de s'attaquer aux bas salaires, le gouvernement préférait subsidier les familles à bas salaires. D'après la coalition actuellement au pouvoir, les dépenses des travaillistes étaient « exagérément prodigues » et elle y voit les véritables causes de l'endettement de l'état, plutôt que dans le sauvetage des banques privées et dans la reflation coordonnée au niveau mondial en 2010.

Le programme triennal de dépenses que la coalition gouvernementale a adopté en 2010 (Recommandation spécifique aux pays) annonçait 99 milliards de £ de réductions budgétaires, couplés à 29 milliards de £ d'augmentations fiscales (6,2% du PIB). La réduction moyenne des budgets par ministère s'élevait à 19%. L'ampleur des réformes était motivée par la nécessité de « calmer les marchés ». On ne cesse de plaider une « urgence financière », alors que le RU a mis en place son Etat-providence quand le niveau d'endettement, conséquence de la guerre, atteignait 200% du PIB.

Le rapport entre diminutions des budgets et augmentation des impôts est le plus élevé de tous les pays européens : il dépasse 80 sur 20 en faveur des réductions, dont la charge pèse le plus lourdement sur les ménages à bas revenus, les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Les budgets de l'aide sociale (dont l'aide aux coûts liés aux frais supplémentaires d'un enfant, les prestations de chômage, l'aide aux personnes handicapées et l'aide au logement) ont connu une réduction de 19 milliards de £. Les réductions des prestations sociales pour personnes en âge de travailler correspondent à 30% de la facture totale. Qui plus est, la revalorisation des indemnités, liée à l'inflation, est plafonnée à 1% jusqu'en 2016. Par contre, l'attitude du public envers les pauvres et les populations défavorisées s'est durcie, seule une minorité soutenant encore l'idée d'une meilleure protection sociale.



Le gouvernement britannique continue à se concentrer sur le chômage, alors que quatre millions d'adultes dans des ménages dont un membre au moins travaille vivent en situation de pauvreté relative. La modification comportementale, via les sanctions aux prestations, reste son outil principal. Le Programme de travail (2011) prévoyait une offre rémunérée des services de formation et d'insertion professionnelle, payée en fonction des résultats. Un rapport parlementaire publié en 2013 a ensuite montré l'inefficacité de ce dispositif dans l'objectif de réinsertion dans un emploi pérenne.

Les Municipalités ont vu leurs dépenses courantes se réduire de 27%, tandis que leurs dépenses en immobilisations étaient totalement supprimées ; dans le même temps, les communautés subissaient une réduction de 51% de leurs dépenses courantes et de 74% de leurs dépenses en immobilisations. L'impact fut dévastateur sur les services sociaux et sur l'aide aux fournisseurs de services volontaires et locaux. Les fonds pour le logement social ont été rabetés de 60% : les nouveaux locataires doivent payer de loyers plus élevés, tandis qu'une « taxe de chambre à coucher » s'applique aux chambres occupées, les adultes âgés de moins de 35 ans et sans emploi ne pouvant solliciter un soutien que pour une chambre dans une maison partagée.

En 2012, le gouvernement a annoncé une nouvelle réduction de 11,5 milliards de £ dans le budget social, d'autres diminutions étant attendues jusqu'en 2018 en raison de la stagnation de l'économie qui se poursuit malgré une chute de 25% de la valeur de la livre sterling.

Pour achever la révolution thatchérienne, de nouvelles lois coulent dans le bronze le processus de privatisation (de plus en plus en faveur de multinationales multifonctions), un plus grand contrôle centralisé, et une séparation accrue des notions de besoins et d'offres via des budgets plafonnés (AME - actively managed budgets). Parmi les réformes menées, citons le *Localism Act 2011*, l'*Education Act 2011*, le *Welfare Reform Act 2012* et le *Health and Social Care Act 2012*, sans

oublier d'autres réformes dans les domaines de l'accès à la justice et dans le traitement des contrevenants.

Les campagnes menées pour des salaires décents et plus de justice sociale, si elles ont eu un impact limité, sont parmi les réponses les plus appréciées par les militants. Elles ont servi de contrepoids aux nombreuses tentatives visant à faire passer les allocataires sociaux pour des « pique-assiette ». A côté du gouvernement central, les collectivités locales et les administrations décentralisées peuvent proposer des alternatives à l'agenda de l'austérité. En Ecosse, par exemple, des ressources complémentaires ont été versées dans le « Fonds social de remplacement », tandis que de nombreuses collectivités locales, en Angleterre et au Pays de Galles, mettent en place des approches novatrices pour contourner les politiques comme celles qui consistent à supprimer les indemnités des locataires sociaux qui bénéficient prétendument d'espace libre chez eux.

Si ces pratiques novatrices restent modestes et ont peu d'impact sur l'orientation générale de la politique du gouvernement britannique, elles peuvent aider à construire un argumentaire alternatif. Voilà un petit pas très important dans un pays où le populisme se nourrit de nationalisme et où deux boucs émissaires sont tout désignés : l'UE et les migrants. Voilà une manière de déstabiliser les agendas du gouvernement et de son opposition.

Le gouvernement justifie la poursuite de « l'assainissement fiscal » et des « réformes structurelles » en nous servant le mêmes excuses que la Commission européenne : il faut stimuler la croissance et la compétitivité dans un monde globalisé. Une classe dirigeante mondialisée est en train de sucer tout le pouvoir et toute la richesse des états-nations, tout en imposant une course effrénée vers des salaires de moins en moins élevés et une protection sociale de plus en plus rachitique. Voilà le défi qu'il nous faut relever.

*Note : vous trouverez toutes les données reprises ici et leurs références dans un rapport plus long disponible sur le site d'EAPN*

# Un changement est possible, pour autant que l'UE le veuille

## La position de l'EPSU

PAR PENNY CLARKE, CHARGÉE DES POLITIQUES EUROPÉENNES POUR L'EPSU

**Les services publics ont joué un rôle clé dans le développement social et économique et dans la promotion de la cohésion, de l'égalité des chances, de la création d'emploi, et d'une juste distribution des revenus et des richesses. Pourquoi ne devraient-ils pas figurer en meilleure place dans les politiques européennes? Depuis de nombreuses années, l'EPSU demande, dans le cadre de nos appels en faveur d'une Europe sociale ou d'une « Europe-providence », que l'UE se dote d'un agenda positif pour les services publics. Le traité européen et la charte des Droits fondamentaux, qui est contraignante, prévoient le droit d'accès aux services publics et contiennent plusieurs dispositions qui présupposent leur existence, comme le droit à l'éducation, le droit des enfants à bénéficier d'une protection et d'un accompagnement, le droit à une aide sociale et à une aide au logement, aux soins de santé, à la justice, le droit à une bonne administration, etc... Pourquoi l'UE ne fait-elle rien pour garantir l'exercice de ces droits?**

### Le commerce et la concurrence, au détriment des services

Le moteur de l'intégration européenne a toujours été, et demeure, le Marché Intérieur qui voit dans les services publics un marché fermé, qu'il convient d'ouvrir le plus possible au commerce et à la concurrence, plutôt que des services à nourrir et à développer. Dans cette logique, les services publics n'ont un rôle à jouer – quand c'est le cas – que lorsqu'ils ciblent uniquement les populations pauvres et défavorisées.

Les avocats de la libéralisation martèlent le postulat que les citoyens bénéficieront de services de meilleure qualité, moins chers et plus durables suite à l'ouverture du marché et de la concurrence, en dépit de nombreuses preuves du contraire<sup>1</sup>.

L'EPSU demande un moratoire sur la libéralisation des services publics, principalement quand il s'agit des services de santé, sociaux ou de l'éducation. Il mène également une campagne en faveur du « droit à l'eau »<sup>2</sup>, afin de garantir son accès pour tous, maintenant et à l'avenir.

### La gouvernance économique de l'UE : le plus est l'ennemi du mieux

Alors que la gouvernance économique européenne prend forme et que des pressions de plus en plus fortes pèsent sur les budgets publics, la perspective d'une politique européenne positive des services publics (qui reconnaîtrait leur rôle et celui des investissements comme moteurs de la croissance économique, de la cohésion sociale, de l'emploi et du développement durable) s'éloigne plus encore. Tandis que les peuples d'Irlande, du Portugal, d'Espagne, d'Italie et de Grèce connaissent des niveaux croissants de pauvreté et d'inégalité, nous nous préoccupons plus particulièrement du sort de la Grèce et du Portugal où l'offre de services publics de soins de santé laisse de plus en plus à désirer. Le chômage poursuit son escalade, avec un taux chez les jeunes qui atteint aujourd'hui 50% en Espagne et 60% en Grèce. Alors qu'on ne voit aucun signe d'une éventuelle reprise économique, le Portugal et l'Irlande sont obligés d'opérer de nouvelles coupes dans leurs dépenses publiques. A Chypre, les travailleurs du secteur public sont à nouveau la principale cible : leurs salaires ont été réduits de 20%, leurs droits à la pension ont été rabotés et le chômage devrait atteindre 25% dans les deux prochaines années.

Même lorsque le Fonds monétaire International admet qu'une austérité coordonnée est un frein à la relance, les institutions européennes préfèrent ignorer le message : nous constatons de nouvelles réductions des services sociaux, des prestations de chômage et des autres services publics à une époque où nous aurions besoin de plus d'investissements – et non de moins d'investissements – pour combattre la pauvreté et pour soutenir l'emploi. Les conclusions du rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT), *Ajustements dans le secteur public européen*, préparé en coordination avec la Direction générale Emploi de la Commission européenne, montrent de nombreux exemples de dégradation de la qualité des services publics : coupes sombres dans les services de sécurité avec, comme conséquence, plus d'insécurité, retards dans les décisions judiciaires, réductions des salaires et

La FSESP ou EPSU en anglais est la fédération européenne d'organisations syndicales indépendantes d'employés du service public en Europe. Elle représente plus de 250 syndicats du secteur public qui comptent quelque 8 millions d'adhérents dans les services sociaux et de la santé, dans l'administration locale et régionale, dans les gouvernements nationaux et les entreprises de services publics. Elle est membre de la Confédération européenne des syndicats (CES) et de la région européenne de « Public Services International » (PSI).

risques accrus de corruption, manque de compétences, y compris en informatique, dans le secteur public en raison d'un moindre investissement, dégradation des services dans les soins de santé (fermeture de certains services d'urgence) et dans l'enseignement (classes plus grandes pour moins d'enseignants en France, en Roumanie et dans de nombreux autres pays).

L'EPSU, au même titre que la CES, est d'avis qu'il est temps pour l'Europe de changer de cap. Nous lançons un appel pour un « pacte social », afin de soutenir l'investissement dans l'économie européenne, ainsi qu'une croissance durable et équitable, pour consolider les revenus publics grâce à une fiscalisation juste et progressive, et pour encourager des processus corrects de dialogue social et de négociations collectives<sup>3</sup>. Une forte pression s'impose si nous voulons réorienter l'Europe vers plus de social.

Alors que l'UE n'a aucune difficulté à adopter des réductions budgétaires qui déciment les services publics existants et empêchent leur développement futur, elle paraît incapable de mettre en place des mesures efficaces de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ou de soutien à des systèmes de fiscalisation justes et progressifs, seuls moyens de développer les Etats-providence. N'oublions néanmoins pas que, jusqu'à il y a quelques années, les politiques fiscales étaient hors de portée de l'UE et une taxe sur les transactions financières (TTF) paraissait « utopique ».

Un changement est donc possible et l'EPSU soutient la « Semaine européenne pour une justice fiscale européenne », du 17 au 23 juin, dans le cadre de notre campagne pour que l'UE mette enfin à son agenda une fiscalisation juste et progressive<sup>4</sup>.



1) Voir par exemple la recherche PIQUE à [www.pique.at](http://www.pique.at). Une récente étude menée pour EPSU montre que les fautes politiques historiques commises lors de la mise en place du marché intérieur de l'électricité et du gaz n'ont toujours pas été corrigées après 15 années.

2) Initiative citoyenne européenne (ECI) visant à faire de l'eau et de l'assainissement un droit humain, [www.right2water.eu](http://www.right2water.eu)

3) Déclaration de l'EPSU sur la crise sociale et économique, avril 2013 ([www.epsu.org/a/9436](http://www.epsu.org/a/9436)).

4) Campagne de l'EPSU contre la fraude et l'évasion fiscales (<http://www.epsu.org/a/9139>). Une recherche sur les conséquences de l'austérité sur les emplois dans l'administration fiscale montre que la plupart des gouvernements en Europe ont raboté l'administration fiscale, où près de 50.000 emplois ont disparu entre 2007 et 2011 (<http://www.epsu.org/a/9397>).

# Le rôle de l'UE : de la théorie à la pratique, il est temps de pratiquer ce que l'on prêche !

PAR JORGE NUÑO MAYER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE CARITAS EUROPA

**L'expérience acquise par Caritas au niveau local montre que, depuis l'éclatement de la crise économique, la pauvreté a connu une augmentation importante, et parfois dramatique, tandis que les conditions des personnes en situation de pauvreté s'aggravaient dans la plupart des pays. Une preuve ? Aujourd'hui, non seulement parle-t-on de malnutrition, mais même d'enfants qui souffrent de la faim dans les banlieues des plus grandes villes d'une des économies les plus « florissantes » dans le monde, celle de l'Union européenne. Nous y voyons un « insigne de honte ». Quel sort réserve-t-on aux Etats-providence ? Au sein de Caritas Europa, le réseau de 49 organisations présentes dans 46 pays européens, nous nous soucions énormément de cette question. C'est pourquoi nous avons consacré un peu de notre temps à une analyse approfondie des différents systèmes de sécurité sociale en Europe (étude que nous publierons dans les prochains mois).**

## Ce que Caritas pense de la situation actuelle et du rôle de l'UE

Avant même le début de la crise économique en 2008, une part importante de la population de l'UE (entre 84 et 120 millions de personnes, en fonction des critères utilisés) vivait déjà en situation de pauvreté, malgré la croissance économique vantée à l'époque. Cette croissance n'a pas été utilisée pour renforcer les systèmes sociaux (protection sociale, services sociaux, éducation, logement, emploi pour les groupes défavorisés, etc.). Au contraire, à vu le jour une mentalité d'individualistes prompts à dépenser exagérément et à ignorer toute solidarité.

Il est incontestable que la crise financière et économique a rendu plus difficile encore la situation de personnes qui ont toujours connu leur lot d'adversités : des enfants et des femmes (plus particulièrement dans les familles nombreuses ou monoparentales), des jeunes, des personnes peu qualifiées, des migrants, etc. Qui plus est, ces dernières années, de nombreuses organisations Caritas ont constaté une demande croissante d'aide venant de nouveaux groupes, dont certains appartenaient à la classe moyenne : des employés récemment tombés au chômage et dont les perspectives d'en sortir s'amenuisent, des propriétaires de petites ou de moyennes entreprises... ceux qu'on considérait comme l'épine dorsale de l'économie européenne.

Dans la plupart des Etats membres de l'UE, les systèmes de sécurité sociale ne permettent plus de garantir des conditions de vie décente. Et l'aide d'organisations comme Caritas est bien vite sollicitée.

## Un changement de paradigme : la responsabilité incombe-t-elle maintenant aux individus ?

Il est surprenant de constater que même les pays les plus fiers de leur système social, comme l'Allemagne, connaissent une augmentation des demandes en aide alimentaire. Le phénomène a pris une tour encore plus grave lorsque le ministre des Affaires sociales a vanté un système « d'aide alimentaire pour les démunis » qui prouvait pourtant l'échec flagrant de la sécurité sociale. Ce faisant, les dirigeants politiques ont abdiqué

la responsabilité de l'état envers un système social basé sur les droits, au profit d'une aide dépendant de la bonne volonté et de la solidarité des citoyens.

Le système social des Pays-Bas n'est pas plus à l'abri de coupes sombres. Le gouvernement autrichien, pour sa part, a fortement diminué le volume de son aide au développement. S'agit-il de signes avant-coureurs d'un changement de paradigme parmi les champions du capitalisme (social) rhénan et des Etats-providence en Europe ?

## La pauvreté prend un tour structurel

Nous savons tous que la crise économique est une catastrophe causée par l'homme. Dans un premier temps, nous avons subi les contrecoups des malversations du secteur financier. Ensuite, nous tous, les citoyens, avons dû assumer le coût du sauvetage de ce même secteur. Enfin, des décisions politiques ont été prises qui, si elles partaient d'une bonne intention (stabiliser les finances publiques), ont plongé l'Union européenne dans une logique d'austérité.

Alors que la plupart des pays sont touchés, les pays dits « de la troïka » le sont plus encore. Il s'agit des pays obligés par la Troïka de réduire leurs indemnités de pensions et de chômage, parmi d'autres mesures concernant leur protection sociale, alors que leurs propres gouvernements continuent de prendre des décisions difficiles.

L'austérité ne fonctionne pas. Un rapport publié il y a peu par Caritas Europa : "The Impact of the European Crisis", apporte de nombreuses preuves de ce constat. Les mesures d'austérité échouent dans leur tentative d'intégrer politiques économiques et sociales. Les coupes sombres opérées dans la protection sociale et dans les services de santé affaiblissent les filets de sécurité dont dépendent tant de personnes en situation de pauvreté. Non seulement la pauvreté s'accroît-elle, mais elle prend un tour structurel. Les filets de sécurité, que constituent les systèmes sociaux et qui devraient permettre de continuer à vivre normalement, perdent chaque jour un peu de leur efficacité.

Nous constatons même l'apparition, dans certains pays, d'une tendance à la persécution morale

ou juridique des personnes dans le besoin, qui touche notamment les sans-abri ou les migrants sans-papier ; et ceux qui les aident se retrouvent également dans la ligne de mire.

La cohésion sociale est menacée. La conjoncture actuelle et les mesures prises alimentent les conflits et une haine de l'autre, comme l'Archevêque de Tolède l'a récemment dit aux médias britanniques. Même le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, nous a mis en garde contre un abandon du modèle social européen qui risquerait de causer une « révolution ».

Au niveau européen, tout va bien... dans la théorie. La stratégie Europe 2020 comporte un objectif chiffré de réduction de la pauvreté. Il existe quelques bonnes initiatives dans les champs de l'investissement social, de l'innovation sociale et de l'économie sociale, dont le but est de combattre la crise. Il est grand temps que les Institutions européenne, en commençant par le Conseil et les Etats membres, pratiquent ce qu'ils prêchent. L'Europe doit :

- Se profiler comme leader de l'aide aux groupes vulnérables
- Veiller à donner à la dimension sociale un poids égal dans la stratégie Europe 2020 et dans l'ensemble des décisions économiques
- Prévoir une évaluation sociale pour les pays de la Troïka
- Porter les politiques de réduction de la pauvreté infantile
- Se profiler comme chef de file dans la lutte contre le chômage des jeunes

Caritas Europa s'engage à oeuvrer à l'apparition prochaine d'une nouvelle sécurité sociale et de nouveaux modèles de solidarité en Europe. Nous entretenons encore l'espoir et souhaitons insuffler un peu de cet espoir non seulement aux peuples, mais également aux décideurs.

Et nous vous en prions, avant toute autre chose, remplacez l'humain au centre !



# Une protection sociale de base pour tous est possible quasiment partout

## Campagne de l'Organisation internationale du travail en faveur d'un Socle de protection sociale

PAR RUDI DELARUE, DIRECTEUR DU BUREAU DE L'OIT POUR L'UE ET LES PAYS DU BENELUX<sup>1)</sup>

### Qu'entend-on par socle de protection sociale ?

Un socle de protection sociale (SPS ou Social Protection Floor –SPF en anglais) est un ensemble de garanties élémentaires de sécurité sociale définies à l'échelle nationale, qui se compose à la fois de transferts de revenus et de services. Ce socle social, en totalité ou en partie, peut également être défini ou soutenu à l'un échelon régional, comme celui de l'UE. Un CPS est un des mécanismes et systèmes mis en place pour prévenir et combattre la pauvreté, pour stimuler l'investissement social et créer un système d'assurance social.

### La Recommandation N° 202 sur les Socles de Protection Sociale (SPS)

Alors que plus de 5 milliards de personnes ne disposent pas d'une sécurité sociale adéquate, l'OIT a adopté en 2012 sa Recommandation N° 202 sur les Socles de Protection Sociale (SPS). Le but était d'appliquer concrètement la nouvelle stratégie sur la protection sociale, adoptée en 2011 par l'OIT et qui avait reçu le soutien tant du G20 que des Nations Unies. Cette stratégie prévoit également la promotion de la ratification et de la mise en oeuvre de la Convention 120 de l'OIT sur des normes minimales en matière de sécurité sociale, qui s'appliquent plus particulièrement aux pays industrialisés et à moyens revenus.

La Recommandation N° 202 comporte également une série de principes directeurs, relatifs notamment à l'universalité de la couverture, à une approche basée sur les droits, à un financement durable et à la bonne gouvernance, un rôle clé étant donné aux autorités publiques, avec la participation des partenaires sociaux et de la société civile. L'UE a donné son soutien total, tant au sein de l'OIT que d'autres forums, à l'adoption et à l'application de la Recommandation N°202, dans le droit fil des objectifs socio-économiques du Traité européen de Lisbonne et de la charte de l'UE sur les droits fondamentaux.

### Pourquoi la protection sociale est-elle à ce point essentielle ?

Premièrement, une protection sociale de base permet de réduire la pauvreté, les inégalités, les problèmes d'accès aux services de santé et les décès prématurés. La recommandation de l'OIT soutient également les pays dans leur souhait de couvrir les populations non protégées, pauvres et vulnérables.

Ensuite, la protection sociale a prouvé son efficacité lorsqu'il s'agit de contrer la crise. Non seulement protège-t-elle les populations, mais elle les met en capacité d'agir (*empowerment*) et elle stimule la demande économique et accélère la relance.

Enfin, la protection sociale est le fondement d'une croissance économique durable et inclusive. Elle est indispensable à tous ceux qui souhaitent des réformes durables et appropriées, garantes d'une vie dans la dignité, porteuses de qualifications et de compétences, au-delà du seul objectif de la survie.

Plusieurs économies émergentes ont rapidement fait le choix de se doter de mécanismes globaux et universels de protection sociale, avec une couverture complète pour l'accès de tous aux soins de santé. Leur objectif est d'assurer une plus grande stabilité sociale, de stimuler et de pérenniser la demande domestique et de répondre à l'émergence des nouvelles structures familiales et aux changements démographiques.

### Quelles sont les conditions indispensables aux Socles de protection sociale ?

L'OIT demande que les pays définissent et appliquent aussi vite que possible des socles de protection sociale dans leurs processus nationaux. Les exemples positifs sont nombreux et proviennent de toutes les régions du monde. Ils montrent qu'une protection sociale de base est abordable presque partout. A ce propos, la Recommandation précise de manière explicite que les personnes travaillant dans l'économie informelle devraient bénéficier de la sécurité sociale au même titre que les travailleurs du secteur formel. Dans ce cadre, il convient de « soutenir la croissance de l'emploi formel et la réduction de l'informalité ». Ainsi, la nouvelle norme de travail adresse un message clair au monde : la crise économique actuelle ne peut servir d'excuse pour éviter d'étendre les régimes de protection sociale. Cela signifie qu'il faut assurer des niveaux les plus élevés de sécurité sociale selon les législations nationales, pour un nombre maximal de personnes et aussi rapidement que ne le permettent les conditions nationales. Les pays sont encouragés à mettre en place des socles de protection sociale en tant qu'élément fondamental de leurs systèmes nationaux de sécurité et dans le cadre de leurs programmes de développement social, économique et environnemental. Les membres dont les capacités économiques et budgétaires sont insuffisantes pour mettre en oeuvre une protection sociale de base pourront rechercher une coopération et un appui au niveau international en complément de leurs propres efforts.

### Quels sont les défis de la protection sociale dans l'UE ?

La protection sociale a joué un rôle stabilisateur face à la crise économique, sociale et financière. Toutefois, lorsque la crise s'est transformée en crise des dettes souveraines à partir de 2010, l'efficacité des stabilisateurs automatiques nationaux s'en est trouvée affaiblie. Le constat s'applique particulièrement aux pays périphériques de l'UE qui ont le plus subi les effets de la crise. Soulignons que plusieurs de ces Etats membres de



l'UE avaient déjà souffert, lors de la période qui a précédé la crise, de la faiblesse de leur sécurité sociale et de leurs mécanismes d'investissement social. Certaines des conditionnalités prévues dans le cadre de l'aide négociée avec la Troïka ont affaibli non seulement les garanties, mais également le rôle des acteurs et des institutions chargés, notamment, des salaires et revenus minimums ou de l'accès aux services de santé. La gouvernance de la crise de l'euro, largement dominée par les ministres des finances des Etats européens au « Triple A », a permis d'ignorer la cohérence politique pourtant inscrite dans les Traités de l'UE.

Dans le droit fil de l'OIT, la Commission européenne et le Comité de protection sociale de l'UE nous ont mis en garde, en 2013, contre l'augmentation des niveaux de pauvreté, de la pauvreté infantile, de l'exclusion sociale et du nombre de travailleurs pauvres dans l'UE.

Dès lors, des mesures s'imposent pour rendre plus efficaces les mécanismes de protection sociale, aux niveaux de leur développement, de leur financement, de leur couverture, ainsi que de leur interaction et de leur cohérence avec d'autres politiques et mesures. Le Parlement européen, dans ses propositions d'octobre 2012 « Pour une véritable Union économique et monétaire », citait le Socle de Protection sociale, au même titre que la création d'emplois décents et le dialogue social. Le Président du Conseil européen, Van Rompuy, et la Commission européenne font également référence aux initiatives relatives à la protection sociale, aux investissements sociaux et au dialogue social, dans leurs propositions d'UEM et de réponses à la crise. De plus en plus nombreux sont ceux et celles qui reconnaissent que la protection sociale devrait s'inscrire dans une approche plus cohérente d'UEM et de gouvernance économique et sociale de l'UE.

1) M. Rudi Delarue était encore Directeur du Bureau International du Travail lorsqu'il a écrit cet article.

Le FONDS EAPN  
présente

# LE PRIX EAPN

## POUR L'INSPIRATION ET L'APPRENTISSAGE TRANSNATIONAUX DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

### 2013



30 Septembre 2013

KVS – Théâtre Royal Flamand

Rue de Laeken / Laekenstraat 146, 1000 Bruxelles



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

**EAPN Fund**

managed by the King Baudouin Foundation